



DEMANDE DE SUBVENTION 2023 ASSOCIATIONS

Dépôt des dossiers avant le 28 février 2023.
Tout dossier de subvention non parvenu à cette date ne pourra être étudié.

Nom, dénomination :

Objet, activités :

Numéro de Siret :

Date déclaration Sous-Préfecture :

N° enregistrement RNA : W.....

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Courriel :

Représentant légal (personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Personne chargée de la présente demande de subvention

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Cadre réservé à l'administration
Date de l'enregistrement du dossier :

COMPOSITION DU BUREAU

QUALITÉ	NOM, PRÉNOM	COURRIEL/TÉLÉPHONE	ADRESSE
PRÉSIDENT			
TRÉSORIER			
SECRÉTAIRE			

Comptabilité tenue par :

- Trésorier(e) bénévole de l'association
- Expert-comptable ou commissaire aux comptes *(Indiquer ses coordonnées)*

Nom : Prénom :

Téléphone : Courriel :

Adresse :

Nombre de bénévoles : Nombre de salariés :

PERSONNEL EMPLOYÉ PAR L'ASSOCIATION

Fonction	Nature du contrat (CDI, CDD, CAE, CA ...)

Informations relatives aux adhérents

Nombre d'adhérents en 2020 : dont Villeneuvois

Nombre d'adhérents en 2021 : dont Villeneuvois

Nombre d'adhérents en 2022 : dont Villeneuvois

Montant de la cotisation en 2022: pour les Villeneuvois

..... pour les extérieurs

Type de public visé : Jeune public Adulte Sénior

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), représentant légal de l'association,

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations et paiements de cotisations sociales et fiscales auxquelles elle est soumise,
- Déclare que le fonctionnement et les activités de l'association sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile,
- Déclare avoir pris connaissance que la subvention éventuellement accordée sera versée en deux paiements prévus en **(mai et août 2023)**
- Certifie exactes les informations contenues dans le présent dossier.
- Déclare demander une subvention de :

Fait à VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS, le

2023

Le (la) Président(e)

Signature obligatoire

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER :

- IBAN/RIB de l'association
- Bilan et compte de résultat de l'exercice précédent
- Budget prévisionnel du prochain exercice
- Attestation d'assurance
- Devis détaillé pour une demande de subvention d'investissement
- Dernière version des statuts (même s'ils sont inchangés)
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale

**!/ \ Le dossier ne pourra pas être pris en compte s'il est incomplet ou remis après la date butoir (28 février 2023) /! **

Hôtel de Ville, 1 rue de la Marianne, 34420 Villeneuve-lès-Béziers
Tél : 04.67.39.47.80 / Courriel : mairie@villeneuve-les-beziers.fr